

---

# LA CR IX

## DE SAINT-GILLES

N° 161 Mai 2017

« Vous tous, marchez sous la croix et criez : "Toulouse"  
C'est pour la croix que nous avons tout laissé,  
pour que Toulouse soit toujours protégée du Ciel »

Raymond de Saint-Gilles

---

### *Quatre apparitions mariales*

---

En cette année éminemment mariale du centenaire des apparitions de la Très Sainte Vierge Marie à Fatima, nous avons choisi d'évoquer les quatre apparitions mariales du département.

Au Haut Moyen-âge, peut-être au 8<sup>ème</sup> siècle, à Saussens, à 25 km à l'Est de Toulouse, dans le Lauraguais, Notre Dame apparaît à un soldat de l'armée franque, épuisé et blessé, qui s'était retrouvé isolé au bas du coteau de Saussens et elle lui indique une source pour y boire et nettoyer ses blessures. Elle est aussi apparue à un enfant, dans le vallon d'Izoule.

A la fin du 11<sup>ème</sup> siècle, à 20 km au Nord-Ouest de Toulouse, à Montaignut-sur-Save, la Vierge Marie est apparue à un laboureur, Raymond, lui demandant de faire bâtir une chapelle. L'édifice, souvent détruit et restauré, existe toujours : c'est le sanctuaire de Notre-Dame d'Alet.

Au 17<sup>ème</sup> siècle, au lieu-dit Lareu, sur la commune d'Alan, dans le Comminges, la Vierge Marie apparaît à une jeune bergère de douze ans, Madeleine Serre, en mai 1682, lui demandant de faire construire une chapelle. Bâtie en 1689, elle sera ruinée lors de la Révolution française, mais rebâtie au 20<sup>ème</sup> siècle par l'abbé André Algans, curé du lieu. Il s'agit du sanctuaire de Notre-Dame de Saint-Bernard.

Enfin, au 19<sup>ème</sup> siècle, toujours dans le Comminges, sur la commune d'Arnaud-Guilhem, la Vierge Marie apparaît le 23 juin 1859 au lieu-dit du bois de Picheloup à quatre fillettes. L'apparition se désignant sous le nom de « Marie du Ciel », leur expliqua que pour rejoindre le Paradis, « il ne faut plus faire de péchés » et dit : « Ce sont les pêcheurs qui me font pleurer, mais qu'ils viennent à moi, je suis la Mère de

miséricorde, du pur amour et de la sainte espérance. » Les apparitions se sont succédé sur une période d'environ 18 mois. Une des voyantes meurt en 1862 ; les trois autres deviennent religieuses, dont une, Sœur Marie du Bon Pasteur, qui bénéficie, entre 1871 et 1877, d'apparitions du Christ qui lui demande de prier souvent ainsi : « Père infiniment bon, qui voudriez sauver tous vos enfants, Doux Jésus, pour votre gloire, pour l'honneur de votre Mère et pour l'amour des âmes que vous avez rachetées de votre sang, hâtez l'accomplissement des désirs de votre Cœur ; et par le Cœur Souffrant de votre Mère Immaculée, répandez sur le monde entier ce torrent de paix, de miséricorde et d'amour que vous ne pouvez plus contenir ». L'évêque de Toulouse n'a pas officiellement reconnu ces apparitions, sans toutefois les condamner.

La saine spiritualité catholique nous répète que la perfection chrétienne ne consiste pas à courir les lieux d'apparitions, mais dans la conformité pleine et entière de notre volonté à celle de Dieu, par la pratique des vertus.

Ces nombreuses apparitions mariales sont un encouragement du Ciel qui nous rappelle sa présence bienveillante à tout moment et en tout lieu. Elles nous montrent aussi le rôle que nous pouvons avoir les uns sur les autres. Les voyants n'ont pas gardé les apparitions pour eux, d'autant plus que ces apparitions demandaient souvent de faire construire un lieu de culte public.

Fréquenter les sanctuaires liés à des apparitions ne peut que nous aider à augmenter notre foi dans la charité de Dieu à notre égard. Non seulement, Dieu s'est fait homme et se fait eucharistie, mais le Ciel prend régulièrement la délicate peine de venir nous parler.

Abbé Joël Malassagne

***LES PROPHÉTIES DE NOTRE DAME DE QUITO EN 1634 ANNONCENT LA CRISE DE L'ÉGLISE :***

Le 2 février 1634, à Quito, capitale de l'Équateur, la Mère Marie-Anne de Jésus Torres, de l'Ordre de l'Immaculée Conception, priaît devant le Saint-Sacrement quand, subitement, la lampe qui brillait devant l'autel s'éteignit. Comme elle essayait de la rallumer, une lumière surnaturelle inonda l'église :

« Fille chérie de mon cœur, je suis Marie du Bon Suceso. La lampe qui brûle devant l'amour prisonnier et que tu as vue s'éteindre, a beaucoup de significations. La première : à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et durant une grande partie du XX<sup>e</sup> siècle, diverses hérésies foisonneront sur cette terre alors république libre. La lumière précieuse de la foi s'éteindra dans les âmes en raison de la corruption presque totale des mœurs [...]. La seconde : Mes communautés seront désertées [...]. Combien de vraies vocations périront par manque de direction adroite, prudente pour les former [...]. Le troisième motif pour lequel la lampe s'est éteinte, c'est qu'en ce temps-là l'atmosphère sera remplie de l'esprit d'impureté qui, telle une mer immonde, inondera les rues, les places et endroits publics. Cette liberté sera telle qu'il n'y aura plus au monde d'âme vierge. Un quatrième motif est que, s'étant emparé de toutes les classes sociales, les sectes tendront, avec une grande habilité, de pénétrer dans les familles pour perdre jusqu'aux enfants. C'est à peine si l'innocence enfantine subsistera. Ainsi les vocations sacerdotales se perdront [...]. Les prêtres s'écarteront de leurs devoirs sacrés et dévieront du chemin tracé par Dieu.

Alors, l'Église subira la nuit obscure à cause de l'absence d'un prélat et d'un Père qui veille avec amour, douceur, force et prudence, et beaucoup d'entre eux perdront l'esprit de Dieu, mettant en grand danger leur âme. Prie avec insistance, crie sans te fatiguer et pleure sans cesse avec des larmes amères dans le secret de ton cœur, demandant à Notre Père du Ciel que, par amour pour le Cœur Eucharistique de mon très saint Fils, pour son Précieux Sang versé avec tant de générosité et pour les profondes amertumes et douleurs de sa Passion et de sa mort, il prenne en pitié ses ministres et qu'il mette fin à des temps si funestes, envoyant à l'Église le prélat qui devra restaurer l'esprit de ses prêtres.

Ce fils que je chéris, celui que mon divin Fils et moi aimons d'un amour de prédilection, nous le

comblons de beaucoup de dons, de l'humilité de cœur, de la docilité aux diverses inspirations, de force pour défendre les droits de l'Église [...]. Il conduira avec une douceur toute divine les âmes consacrées au service divin [...]. Il tiendra en sa main la balance du sanctuaire pour que tout se fasse avec poids et mesure en sorte que Dieu soit glorifié. Ce prélat et père, sera le contrepoids de la tiédeur des âmes consacrées dans le sacerdoce et la religion. [...] Il y aura une guerre affreuse où coulera le sang des religieux [...].

Alors arrivera mon heure : de façon stupéfiante, je détruirai l'orgueil de Satan, le mettant sous mes pieds, l'enchaînant dans l'abîme infernal [...]. Le cinquième motif pour lequel la lampe s'est éteinte est que [...] le peuple deviendra indifférent aux choses du bon Dieu, prenant l'esprit du mal et se laissant entraîner à tous les vices et passions [...]. Ma chère fille, s'il t'était donné de vivre en ces temps funestes, tu mourrais de douleur en voyant se réaliser tout ce que je t'ai annoncé ».

***ILS NOUS ONT PRÉCÉDÉS :*** Il y a 20 ans, le 6 février 1997 décédait l'abbé René Goupille, oncle de Robert Goupille, fidèle bien connu des toulousains. L'abbé Goupille avait consacré les dernières années de sa vie à nous aider pour le ministère de la chapelle Notre Dame du Férétra. Né le 8 juin 1915 en Algérie, il est ordonné prêtre à Alger le 29 juin 1942. Aumônier militaire durant la seconde guerre mondiale, il sera blessé pendant la campagne d'Italie. Il est ensuite curé de Tipasa. Rentré en France, il se met au service des fideles de la Tradition à la Roche-sur-Yon. La chapelle, d'abord de 80 places s'avère trop petite et l'abbé déménage en 1992 dans une chapelle pouvant accueillir 200 fidèles, laquelle est vite remplie. En 1993, son état de santé ne lui permet plus d'assurer le ministère et, à sa demande, les prêtres de la Fraternité st Pie X prennent la relève. L'abbé Goupille se retire alors dans sa famille toulousaine jusqu'à son décès. Nous gardons de lui le souvenir d'un prêtre discret, humble et très marial. RIP.

***PAILLETTE D'OR :*** « Elle n'est pas morte la race des religieux et des chrétiens dont on dit qu'ils veulent bien être humbles, mais sans humiliations ; patients, mais sans contrariétés ; vertueux mais sans efforts ».

ST ALPHONSE DE LIGUORI

# ÉPHÉMÉRIDES DE MAI 2017

## MOIS CONSACRÉ À LA TRÈS SAINTE VIERGE MARIE

|   | Notre-Dame du Férétra<br>TOULOUSE  | Prieuré<br>St Dominique<br>GRAGNAGUE | École St Jean<br>Bosco<br>TOULOUSE | Cours Notre-Dame<br>de l'Assomption<br>MONTAUBAN |
|---|--|--------------------------------------|------------------------------------|--|
| <b>lundi 1<sup>er</sup> mai</b><br>Saint Joseph Artisan   | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe basse   |                                      |                                    | 18h30 : messe basse                              |
| <b>mardi 2 mai</b><br>St Athanase, évêque et docteur  | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe basse   |                                      |                                    | 7h15 : messe basse                               |
| <b>mercredi 3 mai</b><br>de la férie  | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe basse   |                                      |                                    | 7h15 : messe basse                               |
| <b>jeudi 4 mai</b><br>Ste Monique, veuve  | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe basse   |                                      | 7h15 : messe<br>basse              | 11h40 : messe basse                              |
| <b>vendredi 5 mai</b><br><i>1<sup>er</sup> vendredi du mois</i><br>St Pie V, pape et confesseur | 17h30 : Heure Sainte et<br>confessions<br>18h30 : messe basse  |                                      | 11h15 : messe<br>basse             | 7h15 : messe basse                               |
| <b>samedi 6 mai</b><br><i>1<sup>er</sup> samedi du mois</i><br>de la Sainte Vierge              | 15h00 : permanence du<br>prêtre (abbé Fernandez)<br>17h00 : office du Rosaire<br>17h30 : messe basse |                                      |                                    | 8h00 : messe basse                               |
| <b>dimanche 7 mai</b><br>3 <sup>ème</sup> Dimanche après Pâques                                 | 8h00 : messe basse<br>9h00 : messe<br>10h30 : grand <sup>?</sup> Messe chantée                       |                                      |                                    | 9h30 : confessions<br>10h00 : messe chantée      |
| <b>lundi 8 mai</b><br>de la férie   | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe basse   |                                      |                                    | 18h30 : messe basse                              |
| <b>mardi 9 mai</b><br>St Grégoire de Naziance,<br>évêque, confesseur et docteur                 | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe basse   |                                      | 11h15 : messe<br>basse             | 7h15 : messe basse                               |
| <b>mercredi 10 mai</b><br>St Antonin, évêque et confesseur                                      | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe basse   |                                      |                                    | 7h15 : messe basse                               |
| <b>jeudi 11 mai</b><br>St Philippe et St Jacques le<br>mineur, apôtres                          | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe basse   |                                      | 7h15 : messe<br>basse              | 11h40 : messe basse                              |
| <b>vendredi 12 mai</b><br>Sts Nérée, Achille, Domitille<br>(vierge) et Pancrace, martyrs        | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe basse   |                                      | 11h15 : messe<br>basse             | 7h15 : messe basse                               |
| <b>samedi 13 mai</b><br>St Robert Bellarmin, évêque,<br>confesseur et docteur                   | 15h00 : permanence du<br>prêtre (abbé Malassagne)<br>18h30 : messe basse                             |                                      |                                    | 8h00 : messe basse                               |
| <b>dimanche 14 mai</b><br>4 <sup>ème</sup> Dimanche après Pâques                                | 8h00 : messe basse<br>9h00 : messe<br>10h30 : grand <sup>?</sup> Messe chantée                       |                                      |                                    | 9h30 : confessions<br>10h00 : messe chantée      |
| <b>lundi 15 mai</b><br>St Jean Baptiste de la Salle,<br>confesseur                              | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe basse   |                                      | 7h15 : messe<br>basse              | 18h30 : messe basse                              |
| <b>mardi 16 mai</b><br>St Ubald, évêque et confesseur   | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe basse   |                                      | 11h15 : messe<br>basse             | 7h15 : messe basse                               |
| <b>mercredi 17 mai</b><br>St Pascal Bayon, confesseur   | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe basse   |                                      |                                    | 7h15 : messe basse                               |
| <b>jeudi 18 mai</b><br>St Venant, martyr  | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe basse   |                                      | 7h15 : messe<br>basse              | 11h40 : messe basse                              |
| <b>vendredi 19 mai</b><br>St Pierre Célestin, pape et<br>confesseur                             | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe basse   |                                      | 11h15 : messe<br>basse             | 7h15 : messe basse                               |
| <b>samedi 20 mai</b><br>St Bernardin de Sienne,<br>confesseur                                   | 15h00 : permanence du<br>prêtre (abbé Fernandez)<br>18h30 : messe basse                              |                                      |                                    | 8h00 : messe basse                               |

|  |  |  |                     |   |
|--|--|--|---------------------|---|
| <b>dimanche 21 mai</b><br>5 <sup>ème</sup> Dimanche après Pâques                       | 8h00 : messe basse<br>9h00 : messe<br>10h30 : grand'Messe chantée                                    |  |                     | 9h30 : confessions<br>10h00 : messe chantée |
| <b>lundi 22 mai</b><br>de la férie   | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe basse   |  | 7h15 : messe basse  | 18h30 : messe basse                         |
| <b>mardi 23 mai</b><br>de la férie   | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe basse   |  | 11h15 : messe basse | 7h15 : messe basse                          |
| <b>mercredi 24 mai</b><br>Vigile de l'Ascension  | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe basse   |  |                     | 7h15 : messe basse                          |
| <b>jeudi 25 mai</b><br>Ascension de Notre Seigneur                                     | 8h00 : messe basse<br>9h00 : messe<br>10h30 : grand'Messe chantée                                    |  |                     | 9h30 : confessions<br>10h00 : messe chantée |
| <b>vendredi 26 mai</b><br>St Philippe Néri, confesseur                                 | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe basse   |  | 11h15 : messe basse | 7h15 : messe basse                          |
| <b>samedi 27 mai</b><br>St Bède le Vénérable,<br>confesseur et docteur                 | 15h00 : permanence du<br>prêtre (abbé Malassagne)<br>18h30 : messe basse                             |  |                     | 8h00 : messe basse                          |
| <b>dimanche 28 mai</b><br>Dimanche dans l'octave<br>de l'Ascension                     | 8h00 : messe basse<br>9h00 : messe<br>10h30 : grand'Messe chantée                                    |  |                     | 9h30 : confessions<br>10h00 : messe chantée |
| <b>lundi 29 mai</b><br>Ste Marie-Madeleine de Pazzi,<br>vierge                         | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe basse   |  | 7h15 : messe basse  | 18h30 : messe basse                         |
| <b>mardi 30 mai</b><br>de la férie   | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe basse   |  | 11h15 : messe basse | 7h15 : messe basse                          |
| <b>mercredi 31 mai</b><br>Bse Vierge Marie Reine                                       | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe basse   |  |                     | 7h15 : messe basse                          |
| <b>jeudi 1<sup>er</sup> juin</b><br>Ste Angèle Merici, vierge                          | 17h30 : confessions<br>18h30 : messe basse   |  | 7h15 : messe basse  | 11h40 : messe basse                         |
| <b>vendredi 2 juin</b><br><i>1<sup>er</sup> vendredi du mois</i><br>de la férie        | 17h30 : Heure Sainte et<br>confessions<br>18h30 : messe basse  |  | 11h15 : messe basse | 7h15 : messe basse                          |
| <b>samedi 3 juin</b><br><i>1<sup>er</sup> samedi du mois</i><br>Vigile de la Pentecôte | 15h00 : permanence du<br>prêtre (abbé Fernandez)<br>17h00 : office du Rosaire<br>17h30 : messe basse |  |                     | 8h00 : messe basse                          |
| <b>dimanche 4 juin</b><br>Pentecôte  | 8h00 : messe basse<br>9h00 : messe<br>10h30 : grand'Messe chantée                                    |  |                     | 9h30 : confessions<br>10h00 : messe chantée |

### Carnet paroissial

#### Sépultures :

Jacqueline HORBLIN, 96 ans, le 25 mars au Férétra  
Yvette PEYRE, 91 ans, le 3 avril au Férétra

### DATES À RETENIR :

**5 au 13 mai** : neuvaine des enfants pour la croisade des vocations (image avec texte de la neuvaine à prendre au fond de la chapelle)

**Samedi 13 mai** : Journée mariale du doyenné à l'école St Joseph des Carmes, sous la présidence de monsieur l'abbé NELLY. (voir détails sur le tract)

**Dimanche 28 mai** : Premières communions.

### **Voyage à Écône pour l'ordination sacerdotale de l'abbé Vianney de LEDINGHEN (de Toulouse) et de l'abbé Florent MARIIGNOL (de Montauban)**

Mercredi 28 juin : départ à 9h00 de la gare routière Matabiau. Arrivée le soir à l'hôtel des Sports à Martigny en Valais.

Vendredi 30 juin : départ de Martigny à 9h00 et arrivée sur Toulouse vers 20h00

Prix : 200 euros par personne en chambre double (150 euros pour les ECT) et 250 euros par personne en chambre simple.

Inscriptions par téléphone ou par courrier au prieuré Saint Dominique (2245, avenue des platanes 31380 Gragnague - 05.61.74.27.93). Chèque libellé à l'ordre "Prieuré Saint-Dominique" (ne sera encaissé qu'en juin).

Date limite d'inscription : 15 mai.

**Prieuré saint Dominique**  
2245 av. des Platanes  
31380 GRAGNAGUE  
tél. : 05 61 74 27 93

**Chapelle N.D. du Férétra**  
Place saint Roch  
31400 TOULOUSE  
tél. : 05 61 55 42 88

**Cours N.D. de l'Assomption**  
93, av. Marceau Hamecher  
82000 MONTAUBAN  
tél. : 05 63 91 27 61

**École Saint-Jean Bosco**  
14 rue des Artistes  
31200 TOULOUSE  
tél. : 05 61 57 32 50